

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de GONNEVILLE EN AUGÉ

### Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt le 10 juillet à 18 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 6 juillet 2020 par le maire s'est réuni en séance ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Monsieur Harold LAFAY, Maire.

Présents : Mmes Marion LE GUEN, Aurore MOULIN, Elisabeth MAY, Nadine ANDREANI, Emma JUMEL et MM Harold LAFAY, Cyril CLOUET, Bernard GARREL et Jacques DROUET.

**Absents excusés** : Anne HARIVEL et Olivier IACAZZI.

**Pouvoirs** : Anne HARIVEL à Elisabeth MAY et Olivier IACAZZI à Harold LAFAY.

**Secrétaire de séance** : Cyril CLOUET

**Ouverture de la séance** : 18h04

#### Ordre du jour :

- Approbation Conseil du 16 juin 2020
- Désignation délégués conseils municipaux pour les élections sénatoriales
- Approbation du PLU
- Institution du Droit de Prémption Urbain
- Liste proposition commissaires CCID
- Caution salle municipale
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

*Compte-tenu de la situation sanitaire, le Conseil se tiendra à huis-clos mais en présence de la presse, comme autorisé.*

#### **1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 16 JUIN 2020**

► **Aucune observation n'ayant été faite le PV du conseil du 16 juin 2020 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

#### **2. DESIGNATION DELEGUES CONSEILS MUNICIPAUX POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

La circulaire préfectorale INTA2015957J du 30 juin 2020 demande au Conseil de désigner des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 26 septembre 2020. Il s'agit de désigner un délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

Le bureau électoral est constitué du Maire, président et de 4 conseillers municipaux, les 2 plus âgés et les 2 plus jeunes présents : Jacques DROUET et Nadine ANDREANI, Elisabeth MAY et Cyril CLOUET.

- Se porte volontaire pour être délégué titulaire : Harold LAFAY

Vote :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Harold LAFAY : 10 voix et Olivier IACAZZI : 1 voix

► **Harold LAFAY est proclamé élu comme délégué titulaire du conseil municipal pour les élections sénatoriales par 10 voix.**

• Se portent volontaires pour être délégués suppléants : Elisabeth MAY, Olivier IACAZZI et Emma JUMEL.

Vote :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Elisabeth MAY : 11 voix, Olivier IACAZZI : 11 voix et Emma JUMEL : 11 voix.

Elisabeth MAY, Olivier IACAZZI et Emma JUMEL sont proclamés élus comme délégués suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales.

### **3. APPROBATION DU PLU**

L'approbation du PLU est le dernier acte dans la procédure de son élaboration prescrite le 20 novembre 2014 (délibération n°2014-32). Elle fait suite au bilan de concertation avec le public et l'arrêt du PLU le 1<sup>er</sup> octobre 2019 (délibération n°2019-29).

Considérant que les résultats de l'enquête publique et la prise en compte des remarques des services et organismes associés ont fait l'objet de modifications mineures du projet de PLU, le projet de PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé.

Cette délibération sera exécutoire à compter de sa transmission au préfet et de l'accomplissement des mesures de publicité requises.

► **Adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

### **4. INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le code de l'urbanisme permet aux communes disposant d'un PLU approuvé d'instaurer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines ou d'urbanisation future. Cette préemption a pour objet de permettre la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement urbain.

► **Le Conseil après en avoir délibéré décide d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones urbaines et à urbaniser délimitées par le PLU à l'unanimité des présents et représentés.**

### **5. LISTE PROPOSITION COMMISSAIRES CCID**

Le Code général des Impôts (CGI) impose d'instituer une commission communale d'impôts direct (CCID), suite à l'élection du nouveau conseil municipal.

Le Directeur Départemental des Finances publiques choisira parmi une liste de 24 noms proposés par le Conseil, 12 commissaires (6 titulaires et 6 suppléants) appelés à siéger dans cette commission.

Mme l'adjointe propose au Conseil une liste de 24 personnes pouvant être appelées à siéger à la commission communale d'impôts direct (CCID) qu'elle a établi en essayant de répondre aux différents critères demandés. Elisabeth MAY fait remarquer que cette liste ne respecte pas le principe de parité et le Conseil rectifie cette liste dans ce sens.

► **Le Conseil valide cette liste de 24 noms à l'unanimité des présents et représentés.**

### **6. CAUTION SALLE MUNICIPALE**

Des travaux de rénovation ont été effectués dans la salle municipale et notamment le remplacement du système d'éclairage actionné par télécommandes. Le Maire propose au Conseil de fixer la caution pour la location de la salle à 1 000 € et la caution pour le ménage à 60 € dans le souci de préserver le plus longtemps possible cette salle en l'état. Il est projeté d'installer des pitons au plafond pour permettre de fixer des décorations sans l'endommager. Une solution doit être trouvée pour la mise à disposition des télécommandes de l'éclairage.

► **Le Conseil approuve ces modifications à l'unanimité des présents et représentés.**

### **7. QUESTIONS DIVERSES**

- **Mise en place du RIFSEEP**

Ce régime Indemnitare tient compte du niveau de responsabilité et d'expertise de la fonction exercée et aussi le l'engagement professionnel et la manière de servir dans son poste. Un projet de délibération est soumis au Conseil. Cette délibération devra être validée par le comité technique paritaire du Centre de gestion du Calvados avant d'être votée.

- **Mise en place de la journée de solidarité**

Cette journée de 7 heures reste proratisée à la durée hebdomadaire de travail.

► **Le Conseil après avoir étudié ces deux dossiers décide de saisir le comité technique du Centre de Gestion du Calvados du 8 septembre 2020 pour la mise en place de ce régime indemnitare et de cette journée de solidarité au sein de la collectivité.**

- **Achat d'une tondeuse**

Le Maire explique que la tondeuse municipale est tombée en panne. Différents devis ont été proposés et la solution à 4 600 € a été retenue.

- **Constitution du comité des fêtes**

Cyril CLOUET a rencontré M Maurice MARIE qui ne souhaite plus continuer de s'occuper de ce comité. Le matériel sera mis à disposition du nouveau comité. Les gonevillais et gonevillaises qui souhaiteraient s'y investir peuvent se faire connaitre en mairie.

- **Communication**

Nadine ANDREANI propose de créer un kit de bienvenue pour les nouveaux arrivants. Il sera mis au point par la commission Communication.

- **Commission fêtes et cérémonies**

Une réunion est prévue début septembre pour les événements à venir : Fête de la Sainte Croix, 11 novembre, repas et colis séniors, Noël des enfants.

Les conseillers sont invités à réfléchir aux projets d'animation pour 2021.

L'ALSGA propose de mettre la vaisselle à la location.

La séance est levée à 19h50.

Gonneville en Auge, le 10 juillet 2020  
Le Maire, Harold LAFAY

16 juin 2020	Signatures	Motif de non signature
LAFAY Harold		
IACAZZI Olivier		
LE GUEN Marion		
MOULIN Aurore		
MAY Elisabeth		
HARIVEL Anne		
CLOUET Cyril		
ANDREANI Nadine		
GARREL Bernard		
DROUET Jacques		
JUMEL Emma		